



FDCH

Autorisation de versement directement aux fournisseurs ou artisans

Le fonds départemental de compensation du handicap (FDCH) vous a attribué une aide financière. Celle-ci peut être versée directement au fournisseur ou à l'artisan en adressant à la MDPH la (les) facture(s) et le RIB du prestataire.

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

autorise le FDCH à verser la somme de € qui m'a été accordée

directement à (précisez le nom du fournisseur ou de l'artisan) :

.....

.....

.....

Fait à Le

Signature du bénéficiaire

MDPH – FDCH
A L'ATTENTION DE MADAME BASSET
15, BOULEVARD JEAN MOULIN
16000 ANGOULEME